

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/07/2024 - 25586 - 2011 B 08638 - 538 132 739 - GDF SUEZ Infrastructures

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par actions simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS-COLOMBES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par actions simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les données et hypothèses clés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité, apprécié la sensibilité des évaluations à ces hypothèses ainsi que la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons également revu les calculs effectués par votre société et vérifié que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 Nicolas BOUGNIOT

Nicolas BOUGNIOT

COMPTES ANNUELS

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S.

Société par actions simplifiée

11 avenue Michel Ricard 92270 BOIS COLOMBES

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Sommaire

Sommaire.....	2
COMPTES ANNUELS.....	3
Bilan actif.....	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite).....	7
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Identification de la société.....	9
Règles et méthodes comptables.....	9
Comparabilité des exercices.....	11
Faits marquants de la période.....	11
Evènements postérieurs à la clôture.....	11
INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	12
Immobilisations.....	13
Créances et des dettes.....	14
Charges à payer.....	15
Composition du capital social.....	16
Variation des capitaux propres.....	17
Liste des filiales et participations.....	18

COMPTES ANNUELS

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	23 461 072	0	23 461 072	23 461 000
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL immobilisations financières	23 461 072	0	23 461 072	23 461 000
Total Actif Immobilisé (II)	23 461 072	0	23 461 072	23 461 000
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	17 736 208	0	17 736 208	0
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	17 736 208	0	17 736 208	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
TOTAL Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	17 736 208	0	17 736 208	0
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Écarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	41 197 280	0	41 197 280	23 461 000

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 25 890 000	25 890 000	25 890 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-7 298 879	-7 245 410
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		22 557 150	-53 469
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		41 148 270	18 591 121
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		0	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 418	9 004
Dettes fiscales et sociales		39 592	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		0	4 860 875
TOTAL Dettes d'exploitation		49 010	4 869 879
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		49 010	4 869 879
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		41 197 280	23 461 000

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	0	0	0	0
Chiffres d'affaires nets	0	0	0	0
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			0	0
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			24 400	20 302
Impôts, taxes et versements assimilés			0	0
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			0	0
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements sur immobilisations		0	0
	Dotations aux provisions		0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		0	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		0	0
Autres charges			0	0
Total des charges d'exploitation (II)			24 400	20 302
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-24 400	-20 302
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			22 400 002	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			268 299	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			22 668 301	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			47 159	33 167
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			47 159	33 167
RÉSULTAT FINANCIER			22 621 142	-33 167
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			22 596 742	-53 469

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	39 592	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	22 668 301	0
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	111 151	53 469
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	22 557 150	-53 469

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S.

Identification de la société

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S. a été immatriculée le 25 Novembre 2011 sous la forme juridique de Société par Actions Simplifiée à associé unique.

Son capital social est de 25 890 000 euros (2 589 000 actions à 10€).

La société est détenue à 100% par la société COGAC, filiale à 100% de la société ENGIE SA.

Son numéro SIREN est le 538 132 739 RCS Nanterre.

Son siège social est au 11 avenue Michel Ricard, à Bois Colombes (92270).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par la société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des titres de participation : des hypothèses et des estimations sont réalisées pour déterminer la valeur recouvrable des titres de participation.

Celles-ci portent en particulier sur les perspectives de marché et l'évolution du cadre réglementaire, nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et plus sensibles sur certaines activités, ainsi que sur le taux d'actualisation à appliquer.

Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Immobilisations financières

Titres de participations

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés.

En ce qui concerne les titres pour lesquels GDF INFRASTRUCTURES SAS s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure.

La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, aux cours de bourse et en prenant en compte les éventuelles couvertures de change.

GDF Infrastructures détient 50% des titres de participation de Mexico Power and Gas Ventures BV, société détenant elle-même 50% de l'actif Los Ramones (TAG Sur), pipeline de 291 km au Mexique sous contrat avec Cenagas (Centro Nacional de Control del Gas Natural) pour 25 ans.

Compte tenu du modèle d'affaires de l'actif Los Ramones, aucun risque de perte de valeur n'a été identifié sur les titres de participation de Mexico Power and Gas Ventures BV.

Autres créances

Au 31/12/23, les Autres Créances regroupent principalement le compte-courant avec le groupe ENGIE. Au 31/12/22, le C/C avec Engie était en position créditrice et présenté en Autres dettes.

Impôt sur les bénéfices

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Au 01/01/2012, la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe GDF SUEZ selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale GDF SUEZ, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément, après imputation de ses propres déficits.

Au 31 décembre 2023, le solde de déficits fiscaux restant à imputer s'élève à 2 249 010 €.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 sont comparables.

Faits marquants de la période

Néant

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	0	0	0	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	23 461 000	0	72	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	
	TOTAL (IV)	23 461 000	0	72	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	23 461 000	0	72	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	agencements et aménagements des	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	agencements, aménagements, divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	23 461 072	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
	TOTAL (IV)	0	0	23 461 072	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	23 461 072	0

Créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			0	0	0	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances clients			0	0	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée		0	0	0	
	Autres impôts		0	0	0	
	Etat - divers		0	0	0	
Groupes et associés			17 736 208	17 736 208	0	
Débiteurs divers			0	0	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			17 736 208	17 736 208	0	
Charges constatées d'avance			0	0	0	
TOTAL DES CREANCES			17 736 208	17 736 208	0	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			9 418	9 418	0	0
Personnel et comptes rattachés			0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		39 592	39 592	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		0	0	0	0
	Obligations cautionnées		0	0	0	0
	Autres impôts		0	0	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0	0
Autres dettes			0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			0	0	0	0
TOTAL DES DETTES			49 010	49 010	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FNP CAC 31.12.2023	9 418
	0
	0
	0
	0
TOTAL	9 418

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 589 000			2 589 000	10
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	
Total	2 589 000	0	0	2 589 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	25 890 000						25 890 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-7 245 410				-53 469		-7 298 879
Résultat de l'exercice	-53 469	22 557 150	53 469				22 557 149
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	18 591 121	22 557 150	53 469	0	-53 469	0	41 148 270

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.890.000,00 euros
Siège social : 11 Avenue Michel Ricard 92270 Bois-Colombes
538 132 739 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 JUN 2024**

Extrait

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir constaté que l'exercice social clos le 31 décembre 2023 se solde par un bénéfice de 22 557 150 Euros, décide d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 557 150 Euros
Report à nouveau antérieur :	(7 298 879) Euros

	15 258 271 Euros
Affectation à la réserve légale 5%	762 914 Euros

Soit un bénéfice distribuable	14 495 357 Euros
Distribution d'un dividende de 5,5 euros/action	(14 239 500) Euros
Le solde, au report à nouveau	255 857 Euros

Le dividende sera mis en paiement, au plus tard le 30 septembre 2024, au Siège Social de la Société.

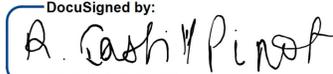
L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes et en particulier à l'EXTENSO SERVICES, service des formalités, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Extrait certifié conforme

**La Présidente
Raphaëlle CASTILLON**

DocuSigned by:

C3F2D01D6EA1446...